

# Une histoire belle de deux siècles

## Écrivez la suite

LEGS  
DONATION  
ASSURANCE VIE



**FONDS  
DE DOTATION**

Centre de musique baroque  
Versailles



# Le Centre de musique baroque de Versailles est l'unique institution française ayant pour mission exclusive de mettre en valeur le prestigieux héritage musical du Grand siècle.

Grâce à l'engagement concret de chacun de ses généreux donateurs, notre Fonds de dotation accompagne le CMBV au travers de projets ambitieux au service du rayonnement local, national et international de la musique baroque française.

Effectuer un legs, une donation ou transmettre une assurance vie au Fonds de dotation du CMBV, c'est œuvrer à la sauvegarde de notre patrimoine et faire preuve d'une générosité qui se poursuit au-delà de son vivant et, ainsi, laisser un témoignage auprès d'une Maison chère à votre cœur et envers les générations à venir.



**Nicolas Bucher**

Directeur général du Centre de musique baroque de Versailles



**Natacha Valla**

Présidente du Fonds de dotation du Centre de musique baroque de Versailles

# Une histoire singulière



+ de 400

PARTITIONS ÉDITÉES

3000

ŒUVRES DISPONIBLES  
AU CATALOGUE

97

COMPOSITEURS  
REDÉCOUVERTS  
(CHARPENTIER, CAMPRA...)

+ de 800

ŒUVRES MUSICALES  
ENREGISTRÉES

+ de 1300

CONCERTS, SPECTACLES  
ET COLLOQUES

900

ÉLÈVES EN CLASSE  
MAÎTRISIENNE

200

CHANTEURS  
PROFESSIONNELS

1987

CRÉATION DU CENTRE  
DE MUSIQUE BAROQUE DE  
VERSAILLES PAR VINCENT  
BERTHIER DE LIONCOURT  
ET PHILIPPE BEAUSSANT

1989

CRÉATION DE LA MAÎTRISE  
PERMETTANT DE RENOUER  
HISTORIQUEMENT  
AVEC « LES PAGES  
DE LA MUSIQUE DU ROI »

1991

OUVERTURE DE LA  
BIBLIOTHÈQUE DU CMBV,  
CRÉATION DES ÉDITIONS  
ET DE L'UNITÉ DE  
RECHERCHE ASSOCIÉE  
AU CNRS



# Pourquoi continuer à soutenir le Centre de musique baroque de Versailles ?

Foyer du baroque français, le CMBV est engagé, depuis 1987, aussi bien auprès des artistes et chercheurs qui font vivre le répertoire, qu'auprès des nombreux publics qu'il guide dans la découverte de ce patrimoine musical exceptionnel.

Le Fonds de dotation du Centre de musique baroque de Versailles a pour vocation de transmettre et partager le patrimoine baroque au service des jeunes talents et d'un large public.

**1996**

LE CMBV S'INSTALLE  
À L'HÔTEL DES  
MENUS-PLAISIRS  
À VERSAILLES, HAUT LIEU  
DU PATRIMOINE ET DE  
L'HISTOIRE DE FRANCE

**2008**

LANCEMENT DU PROJET  
DE RECONSTRUCTION  
DU PARC INSTRUMENTAL  
HISTORIQUEMENT  
INFORMÉ AVEC LES  
VINGT-QUATRE VIOLONS  
DU ROI

**2014**

LE MINISTÈRE DE LA  
CULTURE ET DE LA COMMU-  
NICATION CONFIE AU CMBV  
LA COORDINATION NATIO-  
NALE DU 250<sup>e</sup> ANNIVER-  
SAIRE DE JEAN-PHILIPPE  
RAMEAU (1683-1764)

Créé en 2021, le Fonds de dotation du CMBV fédère les mécènes autour des valeurs de transmission, de philanthropie intergénérationnelle et de partage avec le plus grand nombre, à travers trois grands axes.

## 01 |

**L'ACCOMPAGNEMENT  
DES JEUNES TALENTS ET  
DES PUBLICS DU BAROQUE,  
PAR L'ATTRIBUTION  
DE BOURSES D'ÉTUDES  
AUX CHANTRES ET  
CHANTRESSES DU CMBV.**

## 02 |

**L'ENRICHISSEMENT  
DES FONDS PATRIMONIAUX  
DU CMBV POUR  
PROPOSER TOUJOURS  
PLUS DE RESSOURCES  
AUX JEUNES ARTISTES  
PAR LE DÉVELOPPEMENT  
DU PARC INSTRUMENTAL  
MIS À DISPOSITION DES  
MUSICIENS OU ENSEMBLES.**

## 03 |

**LA CRÉATION D'UN LIEU  
DE DIFFUSION À L'HÔTEL  
DES MENUS-PLAISIRS,  
LE FOYER DU BAROQUE  
FRANÇAIS EN PERMETTANT  
DE CONSTITUER POUR LE  
FUTUR AUDITORIUM DU CMBV  
UN PARC INSTRUMENTAL DE  
PREMIER ORDRE.**

Dans ce contexte, votre générosité permet au CMBV de continuer de mener à bien ses missions d'intérêt général avec sérénité. Vous poursuivez votre soutien et jouez un rôle décisif pour donner vie aux projets du CMBV dans ses domaines d'intervention que sont la recherche, l'édition, la formation, la production de concerts et de spectacles, les actions éducatives, artistiques et culturelles et la mise à disposition de ressources telles que des instruments, partitions ou décors.

En choisissant le Fonds de dotation du CMBV au titre du legs, de la donation ou de l'assurance vie, vous donnez en confiance et en pleine connaissance du sérieux de notre institution depuis plus de trente ans.

## 2017

**LE CMBV FÊTE SES TRENTE  
ANS AVEC L'ORGANISATION  
DE 150 ÉVÉNEMENTS  
DANS 11 PAYS ET ÉDITE  
LA TOUTE PREMIÈRE  
« ÉDITION MONUMENTALE »  
DE L'HISTOIRE DE  
L'ÉDITION MODERNE**

## 2021

**LE FONDS DE DOTATION  
DU CMBV, PRÉSIDIÉ PAR  
NATACHA VALLA, EST CRÉÉ  
AVEC POUR AMBITION DE  
TRANSMETTRE ET PARTAGER  
LE PATRIMOINE BAROQUE**



# Questions / réponses

Que faut-il faire pour léguer au Fonds de dotation du Centre de musique baroque de Versailles ?

Il n'y a aucun montant minimum pour effectuer un legs, une donation ou pour transmettre une assurance vie. Vous devez rédiger de votre main votre testament, le dater et le signer. Vous pouvez ensuite nous en faire parvenir une copie confidentielle.

Léguer va-t-il représenter un coût de mon vivant ?

Inscrire le Fonds de dotation du CMBV comme bénéficiaire d'un legs dans votre testament ne représente aucun coût de votre vivant. Notre structure est habilitée à recevoir les legs en totale exonération de droits de succession et de mutation, ce qui signifie que la totalité de leur montant sera consacrée aux missions que vous avez choisi de soutenir.

Legs ou assurance vie ?

Vous pouvez léguer tous types de biens tels que somme d'argent, bien immobilier ou mobilier, titres, obligations... Si vous détenez une assurance vie, vous pouvez aussi faire figurer le Fonds de dotation du CMBV parmi les bénéficiaires, et ce en exonération totale des droits de succession.

Léguer au Fonds de dotation du CMBV va-t-il léser mes enfants ?

Une part de votre patrimoine revient de droit à vos héritiers « réservataires » (enfant ou conjoint s'il n'y a pas d'enfant). Le legs et la donation au Fonds de dotation du CMBV portent donc sur la part restante, appelée « quotité disponible ». Si vous n'avez pas d'héritier réservataire, désigner le Fonds de dotation du CMBV légataire universel vous permet de bénéficier d'avantages fiscaux importants tout en léguant une partie de votre patrimoine aux proches de votre choix.

Comment m'assurer que mon legs sera utilisé pour soutenir le projet de mon choix ?

Vous pouvez choisir d'affecter librement votre legs ou votre donation à un projet en particulier. Le Fonds de dotation du CMBV et le Centre de musique baroque de Versailles veillent à ce que vos choix soient scrupuleusement respectés. Si vous n'indiquez pas de souhait précis, l'affectation du legs sera établie par le Fonds de dotation du CMBV, au profit des projets prioritaires de l'institution. Sauf demande contraire de votre part, votre démarche est assortie d'un engagement de confidentialité de la part du Fonds de dotation du CMBV.



**Contactez-nous**

Tony Favier  
Responsable du mécénat  
et des relations publiques  
+33 (0)1 39 20 78 10  
+33 (0)6 26 13 04 07  
[dotation@cmbv.com](mailto:dotation@cmbv.com)





# Un contact personnalisé avec le Fonds de dotation du CMBV'

Nous sommes à votre écoute pour un échange personnalisé, en toute confidentialité, et pour vous adresser toutes les informations nécessaires concernant legs, donation et assurance vie.

- Je souhaite organiser un rendez-vous à l'Hôtel des Menus-Plaisirs pour évoquer mon projet.
- Je souhaite être contacté(e) par téléphone pour évoquer mon projet. Veuillez me joindre entre \_\_\_\_h et \_\_\_\_h au numéro suivant:
- Je souhaite recevoir une documentation gratuite et sans engagement sur les legs, donations et assurances vie pour soutenir les missions d'intérêt général du Centre de musique baroque de Versailles.

## Mes coordonnées

Civilité:  Mme |  M.

Prénom · Nom: \_\_\_\_\_

N° et rue: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Pays: \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif): \_\_\_\_\_

Courriel (facultatif): \_\_\_\_\_

## Bulletin à renvoyer à l'attention de

Fonds de dotation du CMBV  
À l'attention de Tony Favier  
Hôtel des Menus-Plaisirs  
22 avenue de Paris - CS 70353  
78035 Versailles Cedex



Les informations collectées sur ce formulaire sont destinées au Fonds de dotation du Centre de musique baroque de Versailles et sont utilisées pour répondre à votre demande d'information sur les legs, donation et assurance vie. Conformément à la loi, vous pouvez à tout moment demander l'accès, la portabilité, la modification, la suppression de vos données, vous opposer au traitement ou demander sa limitation en vous adressant par courrier postal à l'adresse suivante: Fonds de dotation du CMBV, Hôtel des Menus-Plaisirs, 22 avenue de Paris - CS 70353 - 78035 Versailles Cedex

**CRÉDITS PHOTOS**

Nicolas Bucher © Pascal Le Mée • Natacha Valla © DR • Akademie Versailles © Petr Dyrč • Page du CMBV © Morgane Vie • Jeudi musical © Morgane Vie • Tony Favier © Morgane Vie



Fonds de dotation  
du Centre de musique  
baroque de Versailles  
Hôtel des Menus-Plaisirs  
22 avenue de Paris  
CS 70353 • 78035 Versailles Cedex



[dotation@cmbv.com](mailto:dotation@cmbv.com)  
+33 (0)1 39 20 78 10  
[www.cmbv.fr/dotation](http://www.cmbv.fr/dotation)

Scannez ce QR code  
pour soutenir le Fonds  
de dotation du CMBV

